



Fiche de données de sécurité

REACH: Regulation (EC) No 2020/878 (in particular as amended by Regulation (EU) No. 1907/2006 & 2015/830 with respect to SDSs) & CLP: Regulation (EC) No 1272/2008

Date d'impression : 17.11.2024

Numéro de version 1

Révision: 17.11.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identifiant du produit:

Nom du produit: ABC Dry Chemical Fire Extinguishing

Numéro d'enregistrement Non pertinent

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Catégorie du produit Aucune autre information pertinente n'est disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Buckeye Fire Equipment Company

110 Kings Road

Kings Mountain, NC 28086

P: 704-739-7415

www.buckeyefire.com

bfec@buckeyef.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC, 24 hours

Within USA and Canada: 1-800-424-9300

Outside USA and Canada: +1-703-527-3887 (collect calls accepted)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS04 bouteille à gaz

Press. Gas (Comp.) H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.



GHS07

Eye Irrit. 2

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS04 GHS07

Mention d'avertissement: Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

dihydrogénéorthophosphate d'ammonium

Mentions de danger:

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

(suite page 2)



Fiche de données de sécurité

REACH: Regulation (EC) No 2020/878 (in particular as amended by Regulation (EU) No. 1907/2006 & 2015/830 with respect to SDSs) & CLP: Regulation (EC) No 1272/2008

Date d'impression : 17.11.2024

Numéro de version 1

Révision: 17.11.2024

Nom du produit: ABC Dry Chemical Fire Extinguishant

(suite de la page 1)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence:

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P410+P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Indications complémentaires:

Cette valeur se rapporte à la connaissance de valeurs toxicologiques ou écotoxicologiques connues et établies.

Le mélange contient 8 % de composants dont la toxicité est inconnue.

Contient 95 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3 Autres dangers Non**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 7722-76-1	dihydrogénéorthophosphate d'ammonium	60-90%
EINECS: 231-764-5	⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales: Si les symptômes persistent, appelez un médecin.

Après inhalation:

Amener la victime à l'air frais. Si une irritation apparaît ou persiste, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Laver abondamment à l'eau et au savon. Si une irritation apparaît ou persiste, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux avec de l'eau jusqu'à disparition de la douleur. Si une irritation apparaît ou persiste, consulter un médecin.

Après ingestion:

Si la victime est consciente et alerte, lui faire boire 2 à 3 verres d'eau. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement et que la victime est consciente, donnez-lui davantage d'eau pour diluer davantage le produit chimique. Empêcher l'aspiration du produit avalé en allongeant la victime sur le côté, la tête plus basse que la taille. Consultez un médecin. Ne laissez pas la victime sans surveillance.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

(suite page 3)



Fiche de données de sécurité

REACH: Regulation (EC) No 2020/878 (in particular as amended by Regulation (EU) No. 1907/2006 & 2015/830 with respect to SDSs) & CLP: Regulation (EC) No 1272/2008

Date d'impression : 17.11.2024

Numéro de version 1

Révision: 17.11.2024

Nom du produit: ABC Dry Chemical Fire Extinguishant

(suite de la page 2)

* RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Ce produit est un agent extincteur. Il est ininflammable et incombustible.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucune autre information pertinente disponible.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce produit peut se décomposer en cas d'incendie et libérer des oxydes de carbone, de potassium et d'azote (voir la section X).

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection:

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression et un équipement de protection complet pour éviter tout contact avec les yeux et la peau.

* RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de rejet accidentel, utiliser une protection respiratoire appropriée. Nettoyer le produit à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai humide et d'une pelle pour minimiser la génération de poussière. Mettez le produit dans un sac ou dans un fût pour l'éliminer. Si le produit est utilisé et/ou contaminé, utiliser un équipement de protection individuelle et des moyens de confinement adaptés à la composition du mélange. Il faut empêcher le produit de pénétrer dans les cours d'eau.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune mesure particulière n'est requise.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter la section 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter la section 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration au poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)



Fiche de données de sécurité

REACH: Regulation (EC) No 2020/878 (in particular as amended by Regulation (EU) No. 1907/2006 & 2015/830 with respect to SDSs) & CLP: Regulation (EC) No 1272/2008

Date d'impression : 17.11.2024

Numéro de version 1

Révision: 17.11.2024

Nom du produit: ABC Dry Chemical Fire Extinguishant

(suite de la page 3)

* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés et les laver avant réutilisation.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire:

Utilisez un masque anti-poussière N-95 pour les expositions limitées et utilisez des respirateurs purificateurs d'air avec des filtres à particules à haute efficacité (filtres HEPA) pour les expositions prolongées.

Protection des mains:

Gants de protection

Matériau des gants: N'est pas applicable.

Temps de pénétration du matériau des gants: Pas applicable.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucun

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales**État physique**

Gazeuse

Couleur:

Jaune

Odeur:

Inodore

Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Non déterminé.

Inflammabilité

Non déterminé.

Limites inférieure et supérieure d'explosion**Inférieure:**

Non déterminé.

Supérieure:

Non déterminé.

Point d'éclair:

Non applicable.

(suite page 5)



Fiche de données de sécurité

REACH: Regulation (EC) No 2020/878 (in particular as amended by Regulation (EU) No. 1907/2006 & 2015/830 with respect to SDSs) & CLP: Regulation (EC) No 1272/2008

Date d'impression : 17.11.2024

Numéro de version 1

Révision: 17.11.2024

Nom du produit: ABC Dry Chemical Fire Extinguishant

(suite de la page 4)

Température d'auto-inflammation	Non déterminé
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH @ 20 °C	4-5
Viscosité:	
Viscosité cinématique	Non déterminé.
Dynamique:	Non déterminé.
Solubilité	
l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative	
Densité @ 20 °C:	0,82 g/cm ³
Densité relative:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.

9.2 Autres informations

Aspect:**Forme:**

Gazeuse

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité**Température d'inflammation:**

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives:

Non déterminé.

Teneur en solvants:**VOC content:**

0,00 %

Teneur en substances solides:

<97,1 %

Changement d'état**Vitesse d'évaporation:**

Non applicable.

Informations concernant les classes de danger physique**Substances et mélanges explosibles**

néant

Gaz inflammables

néant

Aérosols

néant

Gaz comburants

néant

Gaz sous pression

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Liquides inflammables

néant

Matières solides inflammables

néant

Substances et mélanges autoréactifs

néant

Liquides pyrophoriques

néant

Matières solides pyrophoriques

néant

Matières et mélanges auto-échauffants

néant

Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau

néant

Liquides comburants

néant

Matières solides comburantes

néant

Peroxydes organiques

néant

(suite page 6)



Fiche de données de sécurité

REACH: Regulation (EC) No 2020/878 (in particular as amended by Regulation (EU) No. 1907/2006 & 2015/830 with respect to SDSs) & CLP: Regulation (EC) No 1272/2008

Date d'impression : 17.11.2024

Numéro de version 1

Révision: 17.11.2024

Nom du produit: ABC Dry Chemical Fire Extinguishant

(suite de la page 5)

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux
Explosibles désensibilisés

néant
néant

* RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Les récipients sous pression peuvent se rompre ou exploser s'ils sont exposés à une chaleur élevée.

10.2 Stabilité chimique Le produit est stable dans conditions normales.

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles

Magnésium, oxydants puissants tels que l'hypochlorite de calcium (chlore de piscine), alcalis forts et acides isocyaniques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Ce produit peut se décomposer en cas d'incendie et libérer du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et du dioxyde de soufre.

Des oxydes de phosphore et d'ammoniac ont été signalés.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

7722-76-1 dihydrogénéorthophosphate d'ammonium

Oral LD50 5.750 mg/kg (rat)

Dermique LD50 7.640 mg/kg (lapin)

112926-00-8 Precipitated silica gel (Silica-Amorphous)

Oral LD50 >5.000 mg/kg (rat)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)



Fiche de données de sécurité

REACH: Regulation (EC) No 2020/878 (in particular as amended by Regulation (EU) No. 1907/2006 & 2015/830 with respect to SDSs) & CLP: Regulation (EC) No 1272/2008

Date d'impression : 17.11.2024

Numéro de version 1

Révision: 17.11.2024

Nom du produit: ABC Dry Chemical Fire Extinguishing

(suite de la page 6)

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:**112926-00-8 Precipitated silica gel (Silica-Amorphous)**

EC50 >1.000 mg/l (Daphnia)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes**Autres indications écologiques:****Indications générales:**

Aucune pollution des eaux connue.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Respecter toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales lors de l'élimination de ce matériau.

Emballages non nettoyés:**Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

* RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**ADR/ADN, IMDG, IATA**

UN1044

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**ADR/ADN**

UN1044 EXTINCTEURS

IMDG, IATA

EXTINCTEUR D'INCENDIE

14.3 Classe(s) de danger pour le transport**ADR/ADN****Classe**

2 6A Gaz.

(suite page 8)



Fiche de données de sécurité

REACH: Regulation (EC) No 2020/878 (in particular as amended by Regulation (EU) No. 1907/2006 & 2015/830 with respect to SDSs) & CLP: Regulation (EC) No 1272/2008

Date d'impression : 17.11.2024

Numéro de version 1

Révision: 17.11.2024

Nom du produit: ABC Dry Chemical Fire Extinguishant

(suite de la page 7)

Étiquette

2.2

IMDG, IATA**Class
Label**2 Gaz.
2.2**14.4 Groupe d'emballage****ADR/ADN, IMDG, IATA**

néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Gaz.

Numéro d'identification du danger (Indice**Kemler):**

-

No EMS:

F-C,S-V

Stowage Category

A

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

Indications complémentaires de transport:**ADR/ADN****Quantités limitées (LQ)**

120 ml

Quantités exceptées (EQ)

Code: E0

Non autorisé en tant que quantité exceptée

Catégorie de transport

3

Code de restriction en tunnels

E

IMDG**Quantités limitées (LQ)**

120 ml

Quantités exceptées (EQ)

Code: E0

Non autorisé en tant que quantité exceptée

UN 1044 EXTINCTEURS, 2.2

"Règlement type" de l'ONU:**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Directive 2012/18/UE** La substance n'est pas énumérée.**Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.**LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À AUTORISATION (ANNEXE XIV)**

La substance n'est pas énumérée.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 65**Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 9)



Fiche de données de sécurité

REACH: Regulation (EC) No 2020/878 (in particular as amended by Regulation (EU) No. 1907/2006 & 2015/830 with respect to SDSs) & CLP: Regulation (EC) No 1272/2008

Date d'impression : 17.11.2024

Numéro de version 1

Révision: 17.11.2024

Nom du produit: ABC Dry Chemical Fire Extinguishing

(suite de la page 8)

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:

Le produit est soumis à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de l'ordonnance sur les produits dangereux.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Date de la version précédente: 17.11.2024**Acronymes et abréviations:**

ADR : L'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

ADN : L'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies navigables intérieures IMDG : Le Code maritime international des marchandises dangereuses

IATA : Association du Transport Aérien International

SGH : le système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ELINCS : Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées

CAS : Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)

COV : Composés Organiques Volatils (USA, UE)

CL50 : Concentration mortelle de 50 pour cent

CL50 : dose mortelle 50 pour cent

PBT : persistant, bioaccumulable et toxique

vPvB : très persistant et très bioaccumulable

Presse. Gaz (Comp.) : Gaz sous pression – Gaz comprimé

Irritation de la peau. 2 : Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Irritation des yeux. 2 : Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

SDS créé par MSDS Authoring Services www.msdsauthoring.com (877) 204-9106